

La gentillesse envers les voisins

Description: Les conseils du Prophète pour maintenir des rapports sains avec ses voisins.

par Aisha Stacey (© 2011 IslamReligion.com)

Publié le 09 Jan 2012 - Dernière mise à jour le 09 Jan 2012

Catégorie: [Articles](#) > [L'adoration et la pratique religieuse](#) > [Morale et pratiques islamiques](#)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) est un homme aimé de tous les musulmans. Il est également loué et respecté par de nombreux non-musulmans. Mahatma Ghandi l'a décrit comme quelqu'un qui respectait scrupuleusement ses promesses, qui était entièrement dévoué à ses amis et à ses fidèles, un homme intrépide, courageux, dont la confiance en Dieu et en sa mission était inébranlable. Les musulmans de partout dans le monde le considèrent comme l'exemple à suivre dans l'adoration de Dieu et dans leur façon de traiter avec les autres.

L'islam, tel qu'enseigné par le prophète Mohammed, exhorte les musulmans à traiter les voisins avec bonté et respect. Nos voisins méritent notre respect et notre gentillesse indépendamment de leur religion, de leur race ou de leur nationalité. Dans un hadith rapporté par 'Aisha[1], l'épouse du Prophète, l'ange Gabriel insista pour que le Prophète saisisse bien à quel point il est important de bien traiter nos voisins. Le Prophète raconte que Gabriel insista tant sur ce point qu'il finit par croire qu'il (Gabriel) accorderait aux voisins des droits d'héritage. Cela illustre à quel point le bon traitement des voisins est important.

La mission de Mohammed consistait à transmettre le message de Dieu, qui commande clairement, dans le Coran, de bien traiter les voisins.

« Adorez Dieu et ne Lui attribuez aucun associé. Traitez avec bonté vos parents et vos proches, ainsi que les orphelins, les nécessiteux, le voisin qui est tout près et le voisin qui est éloigné, le compagnon de voyage et le voyageur, et les esclaves que vous possédez. Certes, Dieu n'aime pas ceux qui sont arrogants et vantards... » (Coran 4:36)

Le prophète Mohammed rappelait constamment aux hommes et aux femmes de son entourage leurs obligations envers Dieu et envers leurs coreligionnaires. Il les exhortait à accomplir de bonnes actions et à remplir leurs obligations. Il leur disait, entre autres : « Quiconque croit en Dieu et au Jour Dernier ne doit causer aucun tort à son voisin. » Il rappelait aussi aux musulmans (et cela inclut les musulmans d'hier et d'aujourd'hui) qu'un croyant ne laisse pas son frère ou sa soeur en islam avoir faim tandis que lui-même mange à sa faim et ne le laisse pas vivre dans la misère quand il est capable de l'aider. De nos jours, tandis que les personnes âgées meurent seules et oubliées et que nos voisins, proches et éloignés, ont faim et sont dans le besoin, il serait bon de nous rappeler l'exemple de nos pieux prédécesseurs.

Un jour, le Prophète dit à l'un de ses proches compagnons, Abou Dhar, d'ajouter un peu

d'eau à son bouillon pour pouvoir en offrir à ses voisins.^[2] Un autre compagnon, Abdoullah ibn Amr, demanda pour sa part à son serviteur, après avoir égorgé un mouton : « En as-tu donné une partie à notre voisin juif? ». Les musulmans sont encouragés à offrir des cadeaux, même s'ils sont de peu de valeur, car la véritable valeur d'un cadeau est la générosité avec laquelle il est offert. Offrir des cadeaux encourage l'amitié et renforce les liens. Lorsque l'épouse du Prophète, 'Aisha, lui demanda à quelle voisine elle devait envoyer un cadeau, il répondit : « Celle dont la porte est la plus proche de la tienne »^[3]. Bien que les proches voisins soient les premiers dont nous devons nous soucier du bien-être, l'islam nous enjoint de nous soucier de tous nos voisins. C'est une façon de faire qui prend en considération les besoins et les sentiments d'autrui dans toute la communauté en général.

Quand on comprend bien les enseignements de l'islam, on comprend que lorsqu'une partie de la communauté souffre, c'est toute la communauté qui souffre. Après notre famille et nos proches, les voisins sont ceux de qui nous dépendons le plus en périodes de conflits et de calamités et en temps de crise. Une mauvaise relation avec nos voisins peut nous rendre la vie misérable. Il est donc important que les gens qui partagent un quartier soient en mesure de se fier les uns aux autres et de compter les uns sur les autres et ce, indépendamment de leur religion, de leur race ou de leur nationalité. Les voisins doivent avoir l'assurance que leur honneur sera respecté et que leurs biens seront en sécurité. Le prophète Mohammed a décrit un bon voisin comme une des joies de la vie d'un musulman. Il a dit : « Parmi les choses qui apportent du bonheur au croyant, en cette vie, sont un bon voisin, une maison spacieuse et une bonne monture. »^[4] Un bon voisin est un voisin sur qui l'on peut compter pour notre confort et notre sécurité. Il est donc important que celui qui croit en Dieu ne ménage aucun effort pour se montrer aimable, attentionné et généreux envers ses voisins. Le Prophète a mis en garde ses compagnons contre le fait de causer du tort à ses voisins ou de les contrarier.

Dans un hadith^[5] qui est aussi d'actualité aujourd'hui qu'il l'était il y a 1500 ans, le prophète Mohammed fut interrogé au sujet d'une femme qui faisait des prières et des jeûnes surérogatoires et qui donnait généreusement en charité, mais qui ne se retenait pas de parler durement à ses voisins. Il la décrivit comme une personne de l'Enfer, qui serait châtiée pour son comportement répréhensible. Dans le même hadith, on l'interrogea au sujet d'une femme qui faisait seulement ses prières et ses jeûnes obligatoires et qui donnait peu en charité, mais dont les voisins étaient à l'abri de la mauvaise langue et jamais offensés par elle. Le Prophète la décrivit comme une personne du Paradis. L'islam attache beaucoup d'importance à la solidarité des familles, des voisinages et de la communauté en général.

Mais qu'en est-il si l'on se retrouve avec un voisin malfaisant, qui ne nous respecte d'aucune façon? Le musulman doit savoir se montrer patient et tolérant. Il s'efforce d'avoir de bonnes manières et de nourrir une attitude de pardon dans l'espoir de recevoir la rétribution de Dieu. Il endure tant qu'il est possible d'endurer, mais si la situation devient intolérable, il ne lui est évidemment pas interdit d'utiliser les recours à sa portée.

Une fois, le Prophète conseilla à un homme de rassembler tous ses effets personnels

au milieu de la route pour indiquer aux passants qu'il ne pouvait plus supporter de vivre près de son voisin. Le « mauvais voisin » vint immédiatement lui demander pardon et l'implora de retourner chez lui.[6] Personne n'aime que ses mauvaises actions soient rendues publiques et cela est encore plus vrai pour un musulman, dont la religion l'oblige à avoir des critères moraux élevés. L'islam accorde beaucoup d'importance au respect, à la tolérance et au pardon et lorsqu'on en fait preuve envers nos voisins, cela démontre des vertus et des valeurs morales étroitement liées à l'adoration de Dieu.

Endnotes:

[1] *Sahih Al-Boukhari*

[2] *Sahih Mouslim*

[3] Ibid.

[4] Rapporté par *al-Hakim* avec un isnad sahih.

[5] *Sahih Al-Boukhari*

[6] *Sahih Al-Boukhari, Ibn Habban & Abou Daoud.*

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/1775>

Copyright © 2006-2011 [IslamReligion.com](http://www.islamreligion.com). Tous droits réservés.